



La CGT des Territoriaux du Pays de Saint-Malo a prolongé son préavis de grève reconductible jusqu'à la fin du mois de mai. En effet, si les choses semblent avancer un peu depuis un mois, cette avancée reste limitée. Pour l'heure, le dialogue n'a été ouvert que pour les agentes des écoles. Leurs collègues de la Petite enfance et du service Propreté, qui avaient pourtant été reçus à leurs côtés par M. Gilles Lurton, sont écartés des discussions, et leurs revendications restent lettre morte. Pour nous, le compte n'y est pas !

La parole des agent.es a été trop longtemps ignorée pour que nous nous contentions d'une promesse d'écoute sans engagement ferme sur les revendications dont certaines pouvaient être immédiatement satisfaites et ce, sans que cela coûte le moindre centime à la collectivité ! Intégrer les agent.es dans les processus de décision concernant l'organisation de leur travail, par exemple, ou encore adopter une certaine souplesse dans les aménagements horaires, est-ce que cela doit mobiliser un groupe de travail sur plusieurs réunions pour aboutir à d'éventuelles propositions hypothétiquement mises en œuvre dans cinq mois ? Non ! cela nécessite surtout une volonté politique concernant le bien-être au travail. Par ailleurs, la prise en compte de certaines heures de travail effectif (en l'occurrence, lors des fêtes des écoles) - actuellement considérées comme du bénévolat plus ou moins obligatoire - relève du droit du travail. Point.

Il faut que la Ville de Saint-Malo comprenne que les agent.es de la collectivité ne s'écarteront pas du cœur de leur mouvement : des revendications claires, légitimes, accessibles.

Il faut aussi qu'elle comprenne qu'après avoir reçu des personnels (crèches, propreté), elle ne peut pas les renvoyer dans leurs services respectifs comme s'il ne s'était rien passé. Leur parole n'a ni plus ni moins d'importance que celle de leurs collègues des écoles. Elle mérite tout autant d'être écoutée et entendue. En refusant de leur proposer un espace d'échanges comparable à celui mis en place pour les écoles, la Ville leur a envoyé le plus mauvais signal qui soit.

C'est donc bien un changement d'attitude que nous attendons de la part de la Ville de Saint-Malo. Et des gestes forts : sur la déprécarisation totale de tous les personnels en CDD depuis 6 ans et plus, sur le régime indemnitaire, sur le Bonus Attractivité pour les crèches, sur les RTT pour le service Propreté, sur le management ouvert et inclusif, sur la reconnaissance des pénibilités nouvelles, etc.

Le mouvement n'est donc pas éteint et il n'est pas impossible que certaines actions soient envisagées pour les prochains jours.

La Ville n'a pas répondu au préavis que nous avons déposé la semaine dernière. La balle est dans son camp et il vaudrait mieux qu'elle n'y reste pas.

CGT DES TERRITORIAUX DU PAYS DE SAINT-MALO

2 rue René Rosse – 35400 Saint-Malo – Tél : 06 76 31 98 69 – Mail : cgt.stmalo@wanadoo.fr

